

Nivelles, le 1^{er} septembre 2015

A tous les locataires

ITTRE

DOSSIER : Permanences Ittre
NOS REF. MJ/PR/TB/2015.09.01.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Concerne : *Permanences mensuelles CPAS.*

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer qu'en accord avec le CPAS de votre commune, le service social de la société effectuera chaque mois des permanences décentralisées afin d'éviter à l'ensemble des locataires des déplacements parfois difficiles.

En effet, **à partir du 17 septembre 2015**, et ce lors du **3^{ème} jeudi de chaque mois**, une permanence se tiendra au **CPAS de Ittre, Rue Planchette 6**. Celle-ci se tiendra de **14h à 15h**.

Ces permanences auront pour but de répondre aux divers problèmes de la vie courante que vous pouvez rencontrer dans votre logement.

Le service social pourra également réceptionner les divers documents qui sont à remettre à la société (ex : réadaptation des loyers, courriers écrits, etc.)

Pour l'année 2015, les permanences auront lieu :

- le 17 septembre de 14h à 15h
- le 15 octobre de 14h à 15h
- le 19 novembre de 14h à 15h
- le 17 décembre de 14h à 15h.

Pour de plus amples informations par rapport à ces permanences, nous vous invitons à prendre contact avec le service social de la société au 067/88.84.84.

Demeurant à votre entière disposition, Nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pol ROCHEFORT,
Directeur Gérant.

Michel JANUTH,
Président.